



## Préparation de la rentrée 2010

### Comité Technique Paritaire Académique Aix en Provence, le 22 janvier 2010

#### Déclaration liminaire de Force Ouvrière

Monsieur le Recteur,

La rentrée 2010 préparée par le ministère s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la RGPP (révision générale des politiques publiques) et du démantèlement des corps de fonctionnaires d'Etat. Les calculs du ministère, exposés au CTPM, découlent de cette seule logique : **1 fonctionnaire sur 2 partant en retraite ne doit pas être remplacé**. Nationalement est annoncée la suppression de l'équivalent de 14 500 postes d'enseignants et de 600 postes de personnels administratifs !

Dans notre Académie, cette situation est illustrée tout particulièrement par le cas du département du Vaucluse, où les postes nécessaires à la rentrée 2009, n'avaient non seulement pas été créés... mais où 10 « équivalents temps pleins » ont été supprimés alors même que le constat au CTPD de rentrée annonçait 190 élèves de plus que les prévisions ! Pour la prochaine rentrée, en septembre 2010, ce sont 65 élèves supplémentaires qui sont annoncés dans ce département. Force Ouvrière vous demande donc, Monsieur Le Recteur, la restitution des moyens et les postes pour la création des divisions nécessaires à l'accueil de ces 255 élèves nouveaux, d'autant plus que le h/e de ce département est l'un des plus bas au plan national.

Particulièrement emblématique également de cette politique de destruction d'emplois publics, sur un plan cette fois plus général, la suppression du service des pensions à La Baule... Qui pourrait croire à une coïncidence alors même qu'est annoncée une nouvelle contre-réforme des retraites cette année dont l'objectif est la démolition du Code des pensions ?

Aujourd'hui, force est de constater que ce qu'on nous présente comme des réformes, toujours imposées au pas de charge, conjuguées à un « budget RGPP », engage la destruction de l'Ecole publique, la remise en cause de tous les statuts des personnels et la destruction des emplois publics.

- Dans le second degré, ce sont déjà les effets constatés par l'entrée en vigueur du « Bac pro 3 ans », entraînant la fermeture de divisions, la baisse du nombre de postes au concours -en fait une coupe sombre radicale puisque ceux-ci ont été divisés par 3 en 3 ans ! Force Ouvrière réaffirme sa totale opposition à cette mesure.  
Notre fédération revendique une baisse des effectifs en particulier dans les ateliers afin que les élèves, déjà pénalisés par la perte d'une année d'enseignement, puissent travailler dans des conditions propices à leur réussite.

- C'est aussi l'an prochain, la pleine application de deux nouvelles contre réformes majeures : les décrets concernant la « mastérisation » et la possible « réforme du lycée ».

- Notre Académie enregistre la disparition de 110 postes dans le premier degré et 119 postes dans le second degré en conséquence de la mise en application de la mastérisation, qui fait disparaître les fonctionnaires-stagiaires.

Comment Monsieur Le Ministre, et vous-même Monsieur Le Recteur, pouvez-vous donc faire état de la création de 40 postes dans le premier degré ? La réalité, c'est la perte sèche de 70 postes pour les écoles de nos départements, 70 postes bel et bien supprimés... Les 40 postes créés étant « absorbés » par les 110 suppressions liées à la mastérisation ; alors même que 239 élèves supplémentaires sont attendus. Force Ouvrière réclame, Monsieur le Recteur, la restitution de tous ces postes.

La réalité de la « mastérisation », c'est une formidable économie de moyens ainsi que la remise en cause profonde de nos garanties statutaires, avec la suppression de la formation initiale et la disparition programmée des concours auxquels tendra à se substituer un recrutement au niveau du Master 2. N'est-il pas ainsi déjà acté, selon le Ministre lui-même, la suppression de 3 300 ETP, soit autant de fonctionnaires d'Etat, au titre de cette contre réforme ?

Force Ouvrière, tient ici à réaffirmer son refus de ce décret, l'exigence de son retrait et du maintien de la formation initiale sous la responsabilité de l'Etat.

De la même manière, la suppression d'heures allouées aux disciplines, au cœur du projet de « réforme du lycée », voulue aujourd'hui par le ministre Chatel, sera lourde de conséquences en terme de postes. En plus des suppressions sèches, se profile une généralisation des compléments de service induite par la flexibilité dans l'attribution des heures d'enseignement, qui devrait désormais être imposée par le conseil péda-gogique.

Sur ce point également Force Ouvrière réitère sa demande d'abandon du projet actuel et l'ouverture de véritables négociations associant l'ensemble des organisations syndicales et non seulement celles qui signèrent, l'an dernier, les « 16 points de convergence ».

Démonstration est faite : les réformes en cours s'imbriquent les unes dans les autres et visent tout à la fois la suppression d'emplois publics, la remise en cause des statuts et la destruction de l'Ecole publique.

Il n'est bien entendu pas possible, dans le cadre de ce CTP, de revenir sur toutes les conséquences et les implications de ces mesures. Mais Force Ouvrière s'insurge contre cette politique et exige **l'attribution de tous les moyens nécessaires au bon fonctionnement des établissements**. Il n'est pas acceptable qu'un palier supplémentaire soit franchi, aggravant encore des conditions de travail déjà très dégradées par la multiplication des tâches, par des classes parfois pénibles et aussi souvent trop nombreuses, par la disparition ou le morcellement des postes.

Dans cette situation, notre Fédération estime que les personnels sont en état de « légitime défense ». Le gouvernement, le Ministre, ne nous laissent pas d'autres choix. Face à ce qui est annoncé pour la rentrée 2010, nous prenons nos responsabilités. Nous organisons la mobilisation dans les lycées, les collèges, les écoles et les services, afin d'obtenir aux côtés des personnels, les postes nécessaires et l'abandon des contre réformes en cours.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants de la FNEC FP FO

Emmanuel CARRIE et Jacques FASSIE

**La Force de FO**  
**L'INDEPENDANCE**

## Groupe de travail 1<sup>er</sup> degré

### Compte rendu de mandat Force Ouvrière

Un groupe de travail 1<sup>er</sup> degré était convoqué au rectorat juste avant le CTP Académique du 22 janvier pour la préparation de la rentrée 2010 ; nos représentants n'ont donc eu aucun moment d'échange possible entre les deux réunions. Ajoutons que sur ce groupe de travail qui a duré 1 heure, le Recteur s'est octroyé 40 minutes pour commenter un diaporama sur des documents dont les représentants syndicaux disposaient depuis 8 jours ! Ce groupe de travail nous est donc apparu donc comme une réunion "pour la forme", et, pour FO, cela pose un vrai problème.

Ouvrant la réunion, en présence des 4 Inspecteurs d'Académie, le Recteur a demandé s'il y avait des interventions liminaires.

#### De singuliers remerciements...

Premier à prendre la parole, le SNUipp-FSU a présenté ses vœux au Recteur puis a fait la déclaration suivante :

*« **Concernant la situation du mouvement et du barème, nous avons trouvé une solution qui nous satisfait**, certes pas totalement, le mérite n'étant pas notre tasse de thé. Je tenais à remercier monsieur le Recteur et tous les Inspecteurs d'Académie pour l'écoute apportée à nos demandes. »*

#### L'intervention liminaire de FO

Après avoir adressé ses « vœux à l'Ecole républicaine et laïque », le représentant FO a déclaré :

*« Avant d'en venir à la carte scolaire, FO ne comprend pas et déplore que vous n'ayez pas, monsieur le Recteur, répondu à la demande d'audience présentée le 8 décembre dernier par les SNUDI-FO, SNUipp-FSU et SE-UNSA de l'académie sur la question des barèmes des mouvements départementaux.*

*Concernant la tenue de ce groupe de travail une heure avant le CTPA, nous ne connaissons pas une seule administration, une seule entreprise, où les représentants du personnel sont ainsi réunis, qui plus est sur la base de documents qui ne nous sont parvenus que la veille, en milieu de journée, ce qui rendait impossible toute étude sérieuse et concertation entre nos syndicats... Bien évidemment, ce ne sont pas les personnels administratifs qui sont en cause. Nous avons déjà dénoncé la remise de documents en début de séance lors du dernier CTPA. Nous demandons que le délai de 8 jours soit respecté.*

*Enfin, nous nous étonnons de ne voir apparaître nulle part dans les documents préparatoires nos collègues en surnombre. »*

**Réponse du Recteur à FO :** *« Je ne connais guère d'académie qui dans son CTPA offre autant d'informations. Vous aviez reçu beaucoup de documents avant ceux d'hier... Rien ne m'oblige à tenir ce groupe de travail. Je le fais parce que je le crois utile. Sur le barème et le mouvement, si je n'ai pas répondu à cette demande d'audience, c'est parce que **c'est de la compétence des IA et que je ne saurais intervenir dans ce débat avant les échanges départementaux...** »*

D'un côté, des remerciements appuyés du SNUipp-FSU au Recteur et aux IA sur le barème des mouvements départementaux, de l'autre le Recteur qui déclare ne pas être intervenu sur cette question pour tenter de justifier sa non réponse à la demande d'audience intersyndicale, et enfin (nous le savons maintenant) un courriel adressé par le SNUipp-FSU le vendredi 15 janvier aux écoles des Bouches du Rhône annonçant une décision de l'Administration concernant le barème pour les 4 départements de l'académie... A l'évidence, il y a eu un accord SNUipp-FSU – Recteur au mépris et en parallèle secret à la démarche intersyndicale engagée le 8 décembre. Nos syndicats départementaux informeront sur le contenu de cet accord qui prend en compte « un élément de mérite » et dont le SNUipp-FSU 13 conclut, satisfait, que les enseignants ont été entendus.

Après le diaporama, la discussion a été ouverte sur les annonces de l'Administration pour la rentrée 2010 : **création de 40 emplois** et, en conséquence de la réforme de la Formation (masterisation), **suppression de 57 équivalents temps pleins** (57 emplois) correspondant aux services qu'assuraient les stagiaires IUFM (décharges des directeurs 4 classes et remplacements des stages R3).

#### FO pointe une étonnante différence entre les chiffres du ministère et les annonces du Recteur

FO a tout d'abord fait le constat qu'au niveau de l'académie, 40 créations d'emplois pour 57 retraites, c'est **un solde négatif de – 17 emplois, tandis que les prévisions d'effectifs sont à la hausse (+ 239 élèves)** ; donc pour simplement assurer les décharges des directions 4 classes et les remplacements de stages R3, jusqu'alors assurés par les stagiaires IUFM, FO demande comment les IA vont faire ; prendront-ils sur leurs moyens actuels puisque selon les chiffres du ministère en date de décembre 2009, il faut par exemple 62 emplois pour les seules décharges 4 classes... sans parler des remplacements pour les stages de formation continue !

FO a ensuite demandé des éclaircissements sur **ce chiffre de 57 qui ne correspond pas du tout à celui donné au Comité Technique Paritaire Ministériel** du 16 décembre. En effet, pour le ministère, les 309 actuels stagiaires IUFM de notre académie offrent, pour les décharges 4 classes et les stages R3, un potentiel d'emplois équivalent à **110 équivalents temps pleins là où le Recteur n'en dénombre, lui, que 57**. Comment comprendre cette différence ?

Les 57 ETP qu'annonce le Recteur correspondraient tout au plus à 180 stagiaires IUFM alors qu'il y en a réellement 309 !

### Alors, 40 créations d'emplois pour 57 retraits d'ETP ou pour 110 retraits d'ETP ?

Dans un cas, le solde négatif est de - 17 emplois et dans l'autre de - 70 emplois !

Enfin, FO a demandé un état par département de l'académie du nombre d'emplois et du nombre de personnels pour les années 2009 et 2010

### Réponses du Recteur à FO

► **Concernant le « phénomène des surnombres »**, le Recteur en attribue la cause au « mouvement interacadémique qui amène un flux d'enseignants supérieur à nos capacités d'accueil » et à « la non suppression de la moitié des RASED en 2009 » ! Il ajoute qu'ils sont « plusieurs milliers », qu'il faut « leur proposer d'accomplir des tâches nécessaires, quelles que soient ces tâches » !

Constatons que le Recteur confirme ici (manifestement à regret !) que, face à la mobilisation des personnels, les suppressions de postes d'enseignants spécialisés E et G des RASED, programmées l'an dernier n'ont pu être réalisées.... qu'à moitié !

Soulignons par ailleurs, que le « flux », organisé par le ministère, permet d'économiser le recrutement de personnels sur les postes vacants dans les académies et les départements...

Par ailleurs, la création d'enseignants titulaires sans poste, en « surnombre » par milliers, parce que les postes et classes nécessaires ne sont pas créés, permet de remettre brutalement en cause notre statut d'enseignants par la remise en cause de nos missions comme l'annonce clairement le recteur qui prépare l'utilisation d'enseignants titulaires dans notre académie pour n'importe quelle tâche... autre qu'enseigner devant une classe ? !

► **Concernant les moyens en emplois pour remplacer les stagiaires IUFM** sur les décharges 4 classes et les remplacements des stages de formation continue R3, le Recteur déclare « nous ne sommes pas en situation de répondre pour chaque département ; je vous renvoie à vos CTPD », précisant « pour les décharges, nous recourons aux brigades, aux surnombres » et « dans les moyens de remplacement, il ne faut pas négliger le potentiel d'enseignement que pourraient apporter les stages Master », c'est à dire des étudiants sans aucune formation !

► **Concernant les différences entre les chiffres**, le Recteur répond que « les académies ne disposent jamais des chiffres que le ministère donne aux syndicats (!) ; que pour ses chiffres, il part du potentiel réel et qu'il y a parfois des écarts avec le potentiel théorique donné par le ministère ».

Il s'en est tenu à cette explication qui n'en est pas une, tant l'écart entre les chiffres est important ; son « potentiel réel », qui n'a pas été démontré dans la réunion, permet assurément la **présentation la moins douloureuse des conséquences terribles de la « réforme » de la Formation en matière de diminution d'emplois** dans les départements de l'Académie.

Jacques FASSIE

Fédération FO de l'Enseignement (FNEC FP – FO)

RENTREE 2010 Département	Prévisions effectifs	Emplois Attribués	Emplois retirés (ceux offerts par les stagiaires IUFM qui disparaissent) selon le rectorat	Emplois offerts par les actuels stagiaires IUFM selon le ministère	Solde selon le rectorat	Solde à partir des chiffres du ministère
Alpes de Haute Provence	+ 33	2	4	11	- 2	- 9
Hautes Alpes	- 18	2	3	8	- 1	- 6
Bouches du Rhône	+ 26	24	39	73	- 15	- 49
Vaucluse	+ 198	12	11	18	+ 1	- 6
<b>TOTAL</b>	<b>+ 239 élèves</b>	<b>40</b>	<b>57</b> Des chiffres qui devraient être identiques !	<b>110</b>	<b>- 17 emplois</b>	<b>- 70 emplois</b>

Là où 309 stagiaires IUFM représentaient 110 emplois, le rectorat n'en voit plus que 57 lorsqu'il s'agit d'annoncer leur suppression ! Le « potentiel » des stages Master (étudiants sans formation) serait-il déjà pris en compte pour camoufler la saignée ?

# Compte rendu de mandat des représentants FO au Comité Technique Paritaire Académique du 22 janvier 2010

La réunion s'est ouverte par les déclarations liminaires des organisations syndicales.

Nous ne pouvons que déplorer le soutien affirmé d'entrée à la contre réforme du lycée par l'UNSA Education dont le représentant a déclaré : « *Nous avons souscrit à cette réforme non pas pour les suppressions de postes qu'elle pourrait engendrer. Nous avons trouvé quelques points positifs par rapport à nos mandats. Nous préférons une petite mesure, peut être pour certains, pour faire avancer les choses.* »

Quant au représentant du SNEP-FSU (EPS), s'il a dénoncé à juste raison « *le recours de l'Administration à des précaires dont on ne connaît pas la liste, il a pointé les « tableaux par discipline et établissement dont dispose l'Administration pour proposer des suppressions », regrettant ces « données que nous n'avons pas pour proposer des suppressions (!) ou des créations ».*

## Réforme du Lycée

Pour le Recteur, répondant à la majorité des intervenants, « *vous ne croyez pas à la réforme du lycée, j'y crois, ; je n'ai jamais vu un vote aussi positif au Conseil Supérieur de l'Education.* » Merci l'UNSA Education et le SGEN-CFDT qui se sont retrouvés avec le MEDEF pour soutenir la contre-réforme !

## Détachement de Professeurs des Ecoles dans les collèges

Pour le Recteur, « *la situation en 2010 est différente des années précédentes ; le phénomène des surnombres n'existait auparavant que dans le 2<sup>nd</sup> degré, maintenant c'est le 1<sup>er</sup> degré.* », « *concernant l'envoi de Professeurs des Ecoles en collèges, nous n'avons que des objectifs qualitatifs, d'abord dans des fonctions transversales dans les Réseaux Ambition Réussite ; et s'il y a d'autres fonctions possibles, pourquoi nous priver de PE qui sont fonctionnaires d'Etat, formés, pour occuper un emploi dans une discipline qu'ils connaissent... il faut s'autoriser cette flexibilité.* »

FO a alors fait remarquer au recteur qu'il est incompréhensible de parler de « détachement en collège » alors que tous les enfants de 3 ans, par exemple, ne sont pas accueillis en maternelle, alors même que des effectifs chargés nécessitent des ouvertures de classes dans le 1<sup>er</sup> degré.

La FSU, après une condamnation de principe, a « *souhaité être associée à la détermination des critères de détachement et à la définition des postes offerts* » !

## Dotation et retrait d'emplois : toujours moins !

### Les conséquences de la contre réforme de la Formation (masterisation)

**Concernant le 1<sup>er</sup> degré**, FO, dans sa déclaration liminaire, a soulevé le problème de la différence entre le chiffrage du ministère et celui du rectorat. Pour le ministère, les 309 stagiaires IUFM 1<sup>er</sup> degré représentent 110 emplois, pour le rectorat, le « *potentiel réel* » n'est que de 57.

Pas plus que lors du groupe de travail 1<sup>er</sup> degré précédant le CTPA (cf. notre compte-rendu), l'Administration ne donnera une explication crédible à cet énorme écart entre les chiffres. Pour le Recteur, l'« *amoindrissement du potentiel d'enseignement* » (sic) résultant de la réforme de la Formation, c'est donc la suppression de 57 Equivalents Temps Plein (ETP = postes entiers). Avec une dotation de 40 postes, **le solde est donc négatif malgré l'augmentation des effectifs.**

A nouveau FO a pointé le hiatus entre les chiffres académiques et ministériels, ressentant comme une gêne de l'Administration à les communiquer... comme s'il y avait manipulation des chiffres.

**Pour le second degré**, ce sont **89 emplois qui sont supprimés** par le redéploiement inter-académique au prétexte de l'évolution démographique (notre académie ne perdrait que 28 élèves !) et **119 Equivalents Temps Plein en moins** en conséquence de la contre-réforme de la Formation qui augmente le temps de service devant les élèves des futurs stagiaires. Ainsi, contre un service pour les stagiaires de 6-8h cette année (4-6h jusqu'en 2006), la réforme prévoit 12h de service à l'avenir ; l'Administration entend aller plus loin puisqu'elle annonce son intention de confier aux stagiaires, sans formation professionnelle, un service de 18h. Pour leur formation, les stagiaires seraient retirés de leur classe durant 2 mois au cours desquels ils seraient remplacés par des étudiants en « Master2 » préparant les concours. Les élèves auraient ainsi 2 professeurs durant l'année : un stagiaire sans formation, puis un étudiant !

Le Recteur lui-même a déclaré : « *je suis préoccupé de la façon dont les jeunes entrent dans leur métier... ils seront affectés sur des emplois 18h et nous rechercherons les moyens de les former... On a à inventer quelque chose qui ne sera pas simple à inventer.* » A l'évidence, le pire est à craindre.

FO a alors rappelé la lucidité qui a été la sienne lorsque en analysant les réformes de la Formation et du Lycée, nous avons conclu à une offensive en règle contre les postes et les statuts. OUI, FO a eu mille fois raison de s'opposer aux contre-réformes. Nos analyses trouvent ici une triste confirmation. Nous avons engagé auprès des personnels la bataille pour le RETRAIT de ces mesures dévastatrices. Les éléments produits aujourd'hui par l'Administration nous confortent. Les personnels ne peuvent admettre un tel constat. Ils cherchent une issue. Nous les invitons à se mobiliser unis, aux côtés de leurs organisations syndicales pour EXIGER le RETRAIT !

## Premier degré

RENTREE 2010 Départements	Prévisions effectifs	Emplois Attribués	Emplois retirés (ceux offerts par les stagiaires IUFM qui disparaissent) selon le rectorat	Emplois offerts par les actuels stagiaires IUFM selon le ministère	Solde selon le rectorat	Solde à partir des chiffres du ministère
Alpes de Haute Provence	+ 33	2	4	11	- 2	- 9
Hautes Alpes	- 18	2	3	8	- 1	- 6
Bouches du Rhône	+ 26	24	39	73	- 15	- 49
Vaucluse	+ 198	12	11	18	+ 1	- 6
<b>TOTAL</b>	<b>+ 239 élèves</b>	<b>40</b>	<b>57</b> Des chiffres qui devraient être identiques !	<b>110</b>	<b>- 17 emplois</b>	<b>- 70 emplois</b>

Là où 309 stagiaires IUFM représentaient 110 emplois, le rectorat n'en voit plus que 57 lorsqu'il s'agit d'annoncer leur suppression ! Le « potentiel » des stages Master (étudiants sans formation) serait-il déjà pris en compte pour camoufler la saignée ?

## Second degré

RENTREE 2010	Prévisions effectifs	Redéploiement inter-académique	Variation de la dotation en emplois	Réforme de la Formation	Emplois retirés
Alpes de Haute Provence	+ 52	Collège 04	+ 1	Alpes de Haute Provence	- 1
Hautes Alpes	+ 118	Collège 05	+ 2	Hautes Alpes	- 0,5
Bouches du Rhône	- 229	Collège 13	- 46	Bouches du Rhône	- 42,5
Vaucluse	+ 65	Collège 84	- 2	Vaucluse	- 8
<b>TOTAL collèges</b>	<b>+ 6</b>	<b>Total collège</b>	<b>- 45</b>		
Lycées	+ 105	Lycées	- 36	Lycées	- 47
LP	- 139	LP	- 8	LP	- 20
<b>TOTAL</b>	<b>- 28 élèves</b>	<b>TOTAL</b>	<b>- 89</b>	<b>TOTAL</b>	<b>- 119</b>
<b>- 208 emplois</b>					

FO a rappelé le constat de rentrée dans le Vaucluse : 190 élèves de plus que les prévisions et, malgré cela, 10 suppressions d'emplois ; FO a demandé que les moyens supprimés soient restitués. Aucune autre organisation n'a jugé devoir appuyer cette légitime demande.

### Postes Administratifs : toujours plus de travail avec toujours moins de postes !

Le programme 214 « soutien de la politique de l'Education Nationale » (sic) du budget 2010 supprime 600 emplois administratifs dont 70 à l'administration centrale et 530 dans les académies. Dans la nôtre, ce sont **19 emplois administratifs en moins pour la rentrée prochaine**.

Outre la dénonciation de ces suppressions dans sa déclaration liminaire, FO a revendiqué **la création de postes budgétaires de personnels administratifs pour chaque circonscription d'IEN et particulièrement pour celles de Pertuis** dans le Vaucluse, **Sisteron** dans les Alpes de Haute Provence et du **Garlaban** dans les Bouches du Rhône où il n'y a pas de personnel administratif sous statut de fonctionnaire d'Etat.

### Emplois d'infirmières

Le programme 230 « Vie de l'élève » du budget 2010 crée 300 emplois d'infirmières dans le cadre d'un plan triennal visant à doter, enfin, à terme, chaque établissement du second degré d'une infirmière. **4 postes** en tout et pour tout sont attribués à notre académie.

A ce point de l'ordre du jour, FO a revendiqué une nouvelle fois **le droit à la médecine de prévention pour les personnels**. Informant le CTPA que ce droit venait d'être obtenu dans le 04 [sur plainte du SNUDI-FO, l'IA 04 a été condamné par le Tribunal Administratif à organiser les visites médicales], FO a demandé l'organisation des visites médicales réglementaires dans les autres départements de l'académie